



# ÉTÉ 2026 : MODE D'EMPLOI

*d'un été serein pour tous !*



## TOP DÉPART POUR LES INSCRIPTIONS !

Ouverture des réservations dès **7h**  
sur l'Espace Citoyen :



Pour les **élémentaires**  
(enfants nés entre  
2016 et 2019).



Pour les **maternelles**  
(enfants nés entre  
2020 et 2023).

**⚠️ FIN DES INSCRIPTIONS : LE 5 JUIN.**



## 3 RÈGLES D'OR POUR UN ÉTÉ ÉQUITABLE

Pour permettre à chaque petit Borméen  
de profiter de l'été :



Limite de **3 semaines** en **juillet** :  
Pour partager le mois le plus chargé  
(4 semaines demandées = dossier refusé).



Priorité aux **2 parents qui travaillent** :  
Un soutien direct à l'activité  
économique des familles.



**Ancrage local** :  
Réservé aux enfants résidant  
ou scolarisés en Bormes-les-Mimosas.

**LA BONNE IDÉE :**  
une solution possible  
pour la 4<sup>ème</sup> semaine  
de juillet



## QUOI DE NEUF CETTE ANNÉE ?



**Nouveaux paliers d'âges :**  
L'ALSH accueille les enfants  
jusqu'à l'année 2016.



**Le Break'Ados :**  
Désormais accessible dès  
l'année 2015 (offrant 16 places  
supplémentaires chez les petits !).



**Spécial Ados (2009-2011) :**  
Un programme "adrénaline"  
avec ski nautique et plongée.



## BONUS : PARTEZ EN "COLO" !

La municipalité finance **40 %**  
du reste à charge pour les séjours  
OdeVar en juillet  
(jusqu'à l'entrée en 6<sup>ème</sup> inclus).



Une alternative géniale pour libérer  
des places au centre tout en vivant  
une aventure inoubliable !

